

Règlements du concours

Ma passion...

dans la MRC d'Abitibi!



- Tu dois être âgé entre 16 et 35 ans et résider sur le territoire de la MRC d'Abitibi;
(voir la carte des municipalités en annexe)
- Tu dois céder les droits de ta photo au Mouvement de la relève d'Amos-région (MRAR). Celle-ci pourrait être utilisée à des fins de promotion de la région.
(voir la cession de droit en annexe)
- Tu dois nous faire un petit descriptif de ta photo et de ce qu'elle représente pour toi.

Fais-nous parvenir ta photo avant le :

 **29 juin 2020**

Par la suite, la période de vote commencera.

Comment envoyer ta photo?

f Facebook du MRAR (en message privé)

@ par courriel : autonomie@mrar.qc.ca**



STAGE AVEC JENNY-LEE LARIVIÈRE

- Le stage doit avoir lieu en août, mais peut être déplacé dû au Covid-19.
- Les règles de la santé publique (INSPQ) devront être respectées lors du stage.

Une collaboration de :

